

la médecine libérale de proximité est en danger

- tiers payant obligatoire généralisé -
non substituable à la main - demande
d'entente préalable à la prescription -
mise sous objectif - contrôle d'activité -
notification d'indus - convention imposée
- refus de transport - commission des
pénalités - article 162-1 - blocage des
honoraires - augmentation des charges -
diminution des lettres clés -
responsabilité des médecins - transferts
de tâche - absence de couverture sociale -
récupération d'indus - sanctions -
obligations - retraite à 67 ans - vexations
permanentes - étatisation - tiers payant

Pour sauver la médecine libérale!



**à partir du 30 Septembre,
sachons nous mobiliser.**